LE POINT EN RECHERCHE

Juillet 2010 Série socio-économique 10-009

Développement des collectivités : l'histoire de l'organisme Supportive Housing for Young Mothers (logements avec services de soutien pour jeunes mères) [SHYM]

INTRODUCTION

À une époque de leur vie où ils ont besoin d'un solide réseau de soutien pour se forger une personnalité stable et devenir des adultes productifs et autonomes, un nombre croissant d'adolescents se heurtent à une situation extrêmement difficile, celle de l'itinérance.

Les jeunes mères monoparentales forment un groupe souvent exposé à des problèmes de logement et à un manque de soutien. Les mères adolescentes ont des besoins de développement distincts et, dans bien des cas, elles éprouvent de graves problèmes de santé mentale. Bien que nous en sachions peu sur ce segment de la population, les données actuelles indiquent que ces jeunes mères vivent souvent en marge de la société et qu'elles ne sont pas soutenues adéquatement par le secteur des services sociaux.

À Halifax (Nouvelle Écosse), un organisme sans but lucratif appelé Supportive Housing for Young Mothers (SHYM) a réalisé des logements avec services de soutien destiné aux jeunes mères sans abri ou risquant d'être jetées à la rue. Fondé en 2001 par un groupe composé de gens du milieu, d'universitaires et de fournisseurs de services, l'organisme a ouvert les portes de son ensemble aux jeunes mères et à leurs enfants à la fin de l'automne 2007. Non seulement ces mères y trouvent un endroit sûr et abordable où vivre le moment présent, mais elles peuvent bénéficier de programmes qui ont pour objectifs de développer les compétences, de donner de la formation, de stimuler l'intérêt, de donner confiance, d'offrir des ressources et de créer des réseaux de soutien social. On estime en effet que ces atouts (souvent désignés comme le capital humain et social) permettront de prévenir l'itinérance ou d'en atténuer les conséquences et de promouvoir la santé, la sécurité et la stabilité générales de chacune de ces jeunes familles. La principale mission d'une telle structure de logement consiste à fournir aux jeunes mères un ensemble de soins et de services de soutien de sorte qu'elles puissent bâtir ou rebâtir leur estime de soi, accumuler ou recouvrer du capital social et humain pour leur avenir et maîtriser les aptitudes à la vie quotidienne et les compétences parentales.

Utilisant le SHYM comme étude de cas, les auteurs de la recherche dont il est ici question se sont penchés sur le modèle de logements avec services de soutien sous-jacent à de tels programmes et sur l'expérience des jeunes mères qui en sont bénéficiaires afin de déterminer si ces logements avec services de soutien peuvent être efficaces dans l'atteinte des objectifs visés.

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

OBJECTIFS ET MÉTHODE DE LA RECHERCHE

La recherche avait pour objectifs :

- d'analyser les expériences des locataires de l'ensemble SHYM eu égard à l'itinérance, au parcours menant à l'itinérance et à la transition vers le SHYM;
- d'étudier l'expérience de la vie au sein du SHYM et les incidences sur l'estime de soi, la santé et les besoins sociaux;
- d'informer d'autres organismes sans but lucratif sur les forces et les limites des modèles de logements avec services de soutien pour les jeunes mères;
- d'informer le gouvernement et les intervenants communautaires relativement à la durabilité et à l'efficacité des divers modèles;
- de faire progresser les connaissances sur les pratiques de développement des collectivités.

La méthode de l'étude de cas a été employée pour la recherche afin d'acquérir une riche compréhension contextuelle de l'expérience qu'ont vécue les jeunes mères au SHYM. Deux séries d'entretiens individuels semi-directifs ont été menées auprès des locataires à six mois d'intervalle. Tous les entretiens ont eu lieu au SHYM, soit dans l'appartement de l'interrogée soit ailleurs dans le bâtiment. Dix locataires ont participé à la première série d'entretiens à l'automne 2008, soit 100 % des locataires qui résidaient au SHYM au moment des entretiens. Six mois plus tard, sept des dix premières femmes interrogées ont pris part à la deuxième série d'entretiens. Les trois autres locataires avaient quitté le SHYM au moment de la deuxième série d'entretiens et n'avaient pas laissé leurs coordonnées. Cette seconde série d'entretiens avait pour but de comprendre comment l'expérience des locataires avait évolué au SHYM et de déterminer quelles avaient été leurs perceptions du SHYM et quelles incidences l'ensemble résidentiel avait eues sur leur vie au cours de cette période. Afin de compléter cet entretien qualitatif, l'étude comptait également une évaluation quantitative de la qualité de vie des jeunes mères réalisée à partir de l'outil sur la qualité de vie de l'Organisation mondiale de la Santé (WHOQOL-BREF), une enquête fondée sur 26 questions déterminant le profil de la qualité de vie.

De plus, quatre membres du personnel du SHYM ont été interrogés lors de la première série d'entretiens. Deux de ces quatre personnes – qui jouaient un rôle primordial dans les activités du SHYM – ont de nouveau été interrogées six mois plus tard lors de la deuxième série d'entretiens. L'équipe de recherche a ainsi été en mesure d'étudier les changements opérationnels qui étaient survenus au SHYM entretemps, les raisons sous-jacentes aux changements ainsi que la façon dont les changements étaient survenus.

En dernier lieu et à l'intérieur du contexte plus large de l'étude de cas, la petite histoire du SHYM a été reconstituée à partir de documents pertinents (comptes rendus du directeur général, états financiers et autres documents officiels du SHYM) et de discussions avec le personnel et les membres du conseil.

Les outils de recherche ont été conçus de manière à aborder des questions différentes liées à la recherche sous-jacentes aux objectifs de la recherche : Quel chemin suivent les jeunes mères qui aboutissent à la rue et qui trouvent un logement? Comment les jeunes mères vivent-elles leur expérience au SHYM? Quelles sont les forces et les limites de cette structure de logement en tant que maison et système de soutien pour les jeunes mères? Comment ces jeunes mères perçoivent-elles leur estime de soi, leurs besoins sociaux et leurs besoins de soins de santé relativement au logement avec services de soutien? Quel chemin le SHYM a-t-il parcouru avant d'adopter sa structure de logement actuelle? De quelle aide le SHYM a-t-il besoin pour être durable et efficace à long terme?

La collecte et l'analyse des données se sont déroulées sur une période de neuf mois, soit du mois d'août 2008 jusqu'en avril 2009, selon une méthode itérative conforme aux processus théoriques reposant sur les faits. Les données extraites de l'enquête abrégée sur la qualité de vie ont été analysées tel qu'il est décrit dans le manuel WHOQOL-BREF sur les normes de la qualité de vie. La compilation de l'analyse et la rédaction du rapport ont été effectuées d'avril à juin 2009.

CONSTATS

Le SHYM a servi de lieu de répit à court terme pour de jeunes mères qui se retrouvaient sans abri après un traumatisme familial (par exemple, de la violence familiale ou des conflits relationnels avec leurs parents) et en situation de pauvreté. La grossesse était l'élément provocateur de l'itinérance pour certaines des mères; pour d'autres, leur situation était simplement un facteur stressant de plus. La plupart des locataires du SHYM avaient moins de 19 ans et elles devaient vivre dans un logement avec services de soutien. Elles avaient choisi le SHYM comme solution de rechange aux foyers de groupe.

L'étude a permis de constater que la mise en place d'une structure de logements avec services de soutien constitue un processus complexe jalonné de compromis et de négociations, mais qui, au bout du compte, s'avère aussi enrichissant que positif. Les mères et le personnel conviennent que le SHYM s'améliore quant à sa capacité d'aider les locataires à acquérir des compétences, à s'instruire, à diversifier leurs intérêts, à avoir confiance, à trouver des ressources et à se créer des réseaux de soutien social; ils s'entendent aussi à dire que le SHYM parvient à faire la promotion de la santé, de la sécurité et de la stabilité globales pour chacune des jeunes familles.

Néanmoins, les entretiens avec le personnel et les locataires ont suscité des opinions diverses pour ce qui est des meilleures méthodes susceptibles de contribuer au développement des adolescents : privilégier une saine indépendance, un comportement responsable et l'inclusion sociale. Les recherches démontrent que durant cette étape tumultueuse et difficile de leur vie, les jeunes locataires ont connu, au SHYM, une combinaison de tensions positives et négatives. D'une part, les mères étaient irritées par les règles de la maison et avaient en aversion certains concepts du programme : les obligations qui s'y rattachaient, la pertinence douteuse et une mauvaise planification. Les mères sentaient que leur indépendance était limitée et voulaient un modèle de comportement qui les aurait invitées à exprimer leurs opinions et à faire des choix. De plus, elles sont entrées en conflit interpersonnel avec d'autres locataires du SHYM et elles ressentaient le besoin de rester en contact avec leurs réseaux de soutien (famille et amis), même si ces relations étaient conflictuelles.

D'autre part, les mères étaient très satisfaites lorsque le personnel offrait un accompagnement individualisé, contrairement aux approches embrigadées visant à modifier les comportements, afin de les aider à régler des problèmes sérieux et à prendre des décisions. Après quelque temps, elles ont reconnu que certains programmes étaient effectivement pertinents et, à l'instar de membres du personnel, elles recommandaient de la formation sur place (telle que des formations d'appoint de niveau secondaire) et une gamme de programmes pertinents en dynamique de la vie (par exemple, l'établissement d'un budget, la santé, l'art d'être parent, la rédaction d'un curriculum vitae) en guise de prochaines étapes cruciales que devrait franchir le SHYM.

Finalement, peu importe leurs expériences respectives, la plupart des locataires estiment que le SHYM est un service de logement nécessaire et utile pour les jeunes mères. De plus, la plupart d'entre elles ont mentionné que leur qualité de vie globale était relativement élevée lors des deux séries d'entretiens et que leur santé s'était nettement améliorée. Par ailleurs, les résultats portant sur la santé physique des mères se situaient seulement dans la moyenne et leur bien-être social (relations personnelles, soutien social, etc.) avait diminué au cours de l'étude.

Les entretiens avec le personnel ont révélé une profonde frustration quant au niveau de financement et au soutien accordés au SHYM. Le manque de financement s'est traduit par la création d'une équipe constituée d'un nombre insuffisant d'employés pour répondre aux besoins des locataires, élaborer les programmes souhaités et recueillir des ressources supplémentaires pour l'initiative. Durant la courte période écoulée depuis l'ouverture du SHYM, le personnel a été restructuré de manière à mieux combler les besoins des locataires malgré les ressources limitées, et on a réduit le nombre de familles hébergées au SHYM.

CONCLUSIONS

L'évolution du SHYM montre comment des organisations peuvent changer et modifier leurs activités de manière à s'adapter à l'environnement institutionnel externe et à la situation financière. Le SHYM a su manœuvrer malgré les difficultés financières et réglementaires grâce à une gestion stratégique qui exigeait de la souplesse, de l'adaptabilité et de l'innovation. La gestion stratégique a également permis au SHYM de surmonter des obstacles de taille à l'interne, entre les mères, le personnel et le conseil d'administration du fait qu'on a pu graduellement déterminer les meilleures méthodes à employer, cibler les bénéficiaires du SHYM et établir dans quelles conditions le SHYM peut atteindre ses objectifs. En reconnaissant les grandes tendances qui ont changé le SHYM, l'étude fait ressortir le besoin, pour les structures de logements avec services de soutien, d'être organiques et souples. Ainsi, elles peuvent transformer le mode opérationnel avec lequel elles servent leurs clients afin de s'adapter aux contraintes externes et aux impératifs financiers.

Bénéficiaire de la subvention du Programme de subventions de recherche : Jeff Karabanow, professeur, Université Dalhousie

Auteurs : Jeff Karabanow, Université Dalhousie
Jean Hughes, Université Dalhousie
Hoda Shawki, SCHL

Agente de projet à la SCHL : Hoda Shawki

Cette étude a été financée (ou financée en partie) par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre du Programme de subventions de recherche (PSR), mais les opinions exprimées dans l'étude sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la SCHL. La contribution financière de la SCHL à cette étude ne constitue nullement une approbation de son contenu. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez le site Web de la SCHL à **www.schl.ca** ou communiquez avec l'agent de projets, Recherche d'initiative privée, par courriel, à erp@cmhc-schl.gc.ca, ou par la poste à : Agent de projets, Recherche d'initiative privée, Programme de subventions de recherche, Division de la recherche et des politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 700 chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7.

Pour consulter d'autres feuillets ***Le Point en recherche*** et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2010, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 22-07-10

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

66999